

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 17 novembre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (50r)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 17 novembre 1883, consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54442>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 novembre 1883](#)

Lieu de rédaction Inconnu

Destinataire [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scribe [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur l'affaire du duc de Padoue. Godin informe Falaize que l'avocat Lecomte est partisan de plaider le plus tôt possible devant le tribunal de Vervins. Dans le post-scriptum, Godin demande des nouvelles de l'arrangement conclu avec Émile Godin.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Arrighi de Casanova, Ernest \(1814-1888\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Lecomte, Maxime \(1846-1914\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

17 novembre 3

H/52

Monsieur Talairé
avocat à Orléans

Nous avons reçu de M^e Lecomte
une lettre dans laquelle il nous dit qu'il
y aurait intérêt à plaider l'affaire "de
Padoue" le plus tôt possible, M^e Lecomte
nous dit même vous avoir écrit à ce
sujet pour que vous fassiez vos efforts
dans ce sens.

Veuillez donc nous dire si cette affaire
aura bientôt une solution et si elle pourra
être plaidée dans un bref délai.

Agnez-Monsieur nos parfaites
civilités

Godeau

Que devant l'arrangement intervenu entre la
St^e & M^e Lecomte Godeau, ce dernier devait
payer dans la quinzaine qui a suivi l'arrange-
ment possi^{ble} devant l'expert et nous ne
voyons rien venir.